

Procédure statutaire – Séance du conseil d'établissement du 10 février 2025

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum à 18 h 36

La présidente nous informe qu'il y a quorum.

Sont présents:

Membres avec le droit de vote

Marjorie Desormeaux-Moreau, présidente

Martine Robert, parent

Marc-Antoine Rouleau, parent

Charles Montigny, parent substitut

Marianne Mondon, substitut

Andréanne Guertin, enseignante

Lyne Henripin, enseignante

Julie Labbé, technicienne du service de garde

Geneviève Provost, secrétaire d'école

Membres non-votant

Lina Bernier, directrice par intérim

Sont absents: Kristel Watier, orthopédagogue

Dorine Moineau, vice-présidente

Geneviève Grégoire, parent

Joakim Lemay, représentante de la communauté (non-votant)

1. Ouverture de la réunion

1.1 Mot de bienvenue

La présidente explique ce qu'est un CÉ et effectue un tour de table.

1.1.1. Accueil de Lina Bernier à la direction (intérimaire)

Madame Bernier explique un peu son parcours professionnel.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les modifications mentionnées.

Proposé par Marc-Antoine Rouleau secondé par Julie

1.3 Adoption du procès-verbal

Procès-verbal du 2 décembre 2024 est adopté avec les modifications mentionnées.

Proposé par Julie Labbé secondé par Marc-Antoine Rouleau

2. Nouvelles positives

2.1 *Partage de réussites récentes du CÉ ou de l'école:*

- Les élèves représentant l'école Notre-Dame-des-Champs à Opti-Génie s'en vont à la finale régionale. Ils ont gagné contre les écoles Notre-Dame-du-Rosaire et Hélène-Boullé;
- Les élèves adorent que la direction se promène dans les classes autres que pour des mauvaises nouvelles;
- Sortie de ski des 6^e années qui a eu lieu le 22 janvier dernier a été très apprécié. Voir le plaisir que les élèves ont eu lors de cette journée était très agréable.

3. Question du public

- Madame Martine Robert, porte-parole pour la Fête de finissants demande si le Conseil d'établissement est en accord que le comité demande une contribution volontaire aux parents des élèves finissants. Le comité se rencontre la semaine prochaine.
- Mme Bernier explique qu'il faudrait éviter de demander de l'argent aux parents.
- L'exploration pour de l'autofinancement ou la contribution des parents autre que monétaire est envisagée.

4. Suivi au procès-verbal

4.1 *Mesure budgétaire 15024*

Reporté à la prochaine réunion, lors de l'entrée en poste de la nouvelle direction.

4.2 *Consultation des élèves*

Reporter à la prochaine rencontre du CÉ. Mesdames Andréanne Guertin, Kristel Watier et Dorine Moineau, doivent orchestrer le tout.

4.3 *Service alimentaire (cafétéria)*

Voir au point 5.2

4.4 *Critères de recevabilité des sorties éducatives*

Voir au point 5.3

5. Pour adoption

5.1 *Règles fonctionnements du Service de garde*

5.1.1 *Changement d'heure de fermeture du Service de garde*

Les éducatrices terminent souvent avant 17 h 45. Le fait de fermer le Service de garde à 17 h 30 allègerait le budget de 3 800,00 \$. En terminant à 17 h 30 les éducatrices perdent 15 minutes, mais aucune perte de salaire pour elles, car dès l'an prochain elles vont devoir effectuer de la surveillance lors des récréations qui pour l'instant sont faites par les enseignants. Julie informe que si les parents arrivent en retard une pénalité de 10,00 \$ par 15 minutes est chargée aux parents.

Adopté à l'unanimité fermeture du Service de garde à 17 h 30

5.1.2 *adoption annexe règles de fonctionnement*

Adopté à l'unanimité

5.2 Service de cafétéria

- La Cantine d'à Côté offre est d'accord avec l'adoption d'un virage vert et propose d'utiliser de la vaisselle et des ustensiles réutilisables / lavables. C'est aussi le cas pour Les Bouchées de Mini. Les deux s'engagent à composter et à recycler.
- Nous devons vérifier au niveau de la Santé et sécurité si nous avons l'autorisation d'impliquer les élèves en cuisine.
- Une démarche doit être faite au niveau de la salubrité des lieux au niveau de la MAPAQ.
- Une proposition sera faite à Cynthia de Bouchée de Mini à la suite de certaines vérifications.

8 membres son favorable / une abstention.

- Si Cynthia refuse dans un 2^e temps, une offre va être faite à Cantine d'à Côté s'il y a de légères modifications à son menu (desserts et jus).

8 membres son favorable / une abstention

Proposé par Charles Montigny secondé par Lyne Henripin

5.3 Critères de recevabilité des sorties éducatives

- Pour les sorties de fin d'année, le CÉ doit recevoir en début d'année les propositions afin de pouvoir sonder les parents à la première rencontre de parents.
- On régularise, les choses. On veut les sorties, les coûts en début d'année. Les parents doivent être sondés à la rencontre de parent. Cela ne doit pas passer dans les mains des enfants. À la suite du sondage, c'est apporté au CÉ. Les nouvelles marches à suivre doivent être apportées aux enseignants par la direction.
- Le Conseil d'établissement a établi un montant maximum pour la partie de la contribution parentale qui se décrit comme suit:
 - 50,00 \$ au préscolaire;
 - 50,00 \$ au 1^{er} cycle;
 - 60,00 \$ au 2^e cycle;
 - 80,00 \$ au 3^e cycle.
- Pour l'écart des coûts lors des différentes sorties il est proposé: Afin d'assurer une meilleure prise de décision à la fois éclairée et équitable, si le coût de la sortie atteint un certain écart (qui a été établi plus haut par le CÉ), une justification (écrite ou orale) de cet écart doit fournie au Conseil d'établissement pour lui permettre de comprendre la pertinence de la sortir proposée.
- Pour la description, les objectifs visés et le montant pour la sortie il est proposé: Que le Conseil d'établissement continue de recevoir la description et les objectifs visés par les sorties, de même que le coût total et le coût par élève, et ce, afin de pouvoir prendre une décision éclairée.

Proposé par Geneviève Provost secondé par Charles adopté à la majorité

6. Pour approbation

Aucun point d'approbation prévu pour cette rencontre.

7. Pour consultation

Aucun point d'approbation pour cette rencontre.

8. Point d'information

8.1 Présidence du Conseil d'établissement

8.1.1. Demandes et communications reçues de la part des parents

- Une quinzaine de parents ont interpellé la présidence depuis janvier, concernant les programmes Santé Globale et anglais intensif. L'un de ces parents a proposé de consulter les parents de l'école pour explorer leur intérêt. Il est proposé d'en faire un point de consultation des parents pour l'an prochain.

8.2 Délégué au Comité de parents (CSSRS)

Aucun point.

8.3 OPP

- Afin de souligner la semaine des enseignantes et enseignants, de la soupe et du dessert ont été préparés et servis à l'ensemble du personnel.
- Le 24 février prochain aura lieu une dégustation auprès des enfants.
- Le jeudi 27 février, en avant-midi aura lieu le tant attendu Carnaval de l'école. Lors de cet événement, du chocolat chaud sera servi à l'ensemble des participants.
- L'OPP s'offre d'organiser une fête de fin d'année pour les finissants de l'école.

8.4 Fondation

- Monsieur Montigny mentionne que le fameux souper spaghetti s'est bien déroulé.

8.5 Direction

- Aucun point d'information – reporté à une rencontre ultérieure après l'entrée en fonction de la nouvelle direction.

8.6 Personnel du service de garde

- Aucun point.

8.7 Personnel de l'école

- Les maternelles 4 ans sont sorties à l'extérieur dans un périmètre de 2 km. D'autres groupes ont également fait des sorties à la bibliothèque et à la patinoire municipale.

9. Rappel des dates des prochaines assemblées

17 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin et 3 septembre 2025

10. Levée de l'assemblée

20 h 52

Proposé par Geneviève Provost secondé par Martine Robert

Signature président: _____

Signature direction: _____